



Séance du Conseil Communal de Rougemont

le 9 juin 2020

Présents : 31 conseillers(ères)

Excusés : Duperrex François
Mösching Hans-Ueli

Nouveau décor pour ce premier conseil de l'année, puisque c'est dans notre grande-salle toute neuve, que se déroule cette séance afin de respecter les mesures de distanciation préconisée par le Conseil Fédéral suite au « covid 19 ».

Ce conseil remplace le conseil annulé du 31 mars 2020

Le président salue les membres présents, et invite chacun à parler fort et distinctement puisque l'assemblée est relativement disséminée.

L'ordre du jour sera respecté puisque personne n'en demande la correction.

- 1) Procès-verbal de la séance du 07.12.2019
- 2) Communications du bureau
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Préavis 01/2020 Demande de crédit pour l'adaptation de la signalisation routière aux résultats de l'étude de planification
- 5) Préavis 02/2020 Demande de crédit pour la réfection de la route de Derrière Lé Né
- 6) Préavis 03/2020 Demande de crédit pour la réfection de la cuisine de la grande salle
- 7) Préavis 04/2020 Demande de crédit pour les mesures de protection des danger naturels (conduite d'eau & parcelle 140)
- 8) Divers et propositions individuelles

1) Procès-verbal de la séance du 07.12.2019

Personne n'en demande la lecture et il ne fait l'objet d'aucune question.

Il est passé au vote et accepté à l'unanimité

2) Communications du bureau

La séance prévue le 31 mars dernier ayant été déplacée à ce jour pour des raisons sanitaires, c'est tout le programme qui en est décalé. La dernière séance aura donc lieu le 18 août prochain et c'est à cette date qu'aura lieu le renouvellement des diverses commissions et du bureau.

Les commissions en place fonctionneront jusqu'à cette date.

A ce propos le président demande à la commission de gestion d'être attentif au fait que ce sera la dernière année avant les élections et qu'il serait souhaitable d'assurer une continuité afin de démarrer la nouvelle législature dans de bonnes conditions.

L'Union des Communes Vaudoises a développé une application d'informations, proposant des tutoriels qui donnent des explications sur le fonctionnement des Communes et à laquelle il est possible de s'inscrire.

Le président a reçu un courrier de M. François de Carbonnel parlant de l'avenir de notre Commune.

Il se sent bien à Rougemont qui a des projets touristiques et culturels de qualité. Il trouve que le rejet de fusion totale avec Château d'Oex est un point positif pour la Commune.

Mais il conseille de réduire les coûts, réduire la dette, et veiller au maintien de la qualité car il ne veut pas que Rougemont ressemble à Gstaad ou à Château d'Oex mais reste Rougemont, l'unique.

Il a écrit cette lettre le 9 mars 2020 avec le désir qu'elle soit lue lors de la séance du 31 mars, et malheureusement il nous a quitté au début du printemps.

Le bureau du Conseil communal de Château d'Oex a l'intention de faire venir une personne du service cantonal des Communes pour expliquer le rôle et les compétences du conseil législatif mais aussi exécutif.

Une soirée d'information à l'attention des autorités communales sera organisée au début de la prochaine législature, soit en septembre 2021.

3) Communications de la Municipalité

André Reichenbach : Le syndic est content de voir tout le monde ce soir et espère que chacun a passé un bon confinement. Il souhaite remercier toute la population pour leur bon comportement face à cette situation et remercie tout particulièrement les bénévoles qui ont proposé leur aide afin d'aider les personnes à hauts risques.

Les employés communaux sont également relevés pour leur flexibilité.

Suite à la fermeture de la Videmanette à mi-mars, ainsi que de toutes les installations, la BDG estime une perte de 2 millions et demi de chiffre d'affaire.

Elle a donc décidé de n'effectuer aucuns travaux durant l'été.

Sportzentrum a également rouvert ses portes, mais si un désir de piscine se fait sentir il faut s'annoncer, car le nombre de personne est limité.

Frédéric Blum : il avait annoncé la mise à l'enquête du PGA pour le début de l'année 2020, mais avec le covid tout a été retardé.

Il fait savoir qu'actuellement la Municipalité travaille sur le projet de chauffage à distance, dont le financement serait un leasing opérationnel, c'est-à-dire un leasing qui serait débloqué via des instances cantonales et cautionné par des société type : caisse de retraite, de pension.... Ce qui permettrait d'éviter d'avoir une augmentation de l'endettement.

Sonia Lang : Tout le tourisme a été bloqué à partir du 13 mars. Les manifestations importantes ont été annulées à savoir : La Folia, le festival au Pays des enfants, le Menhuin festival et le tournois de tennis de Gstaad.

Par contre, la course Rougemont-Videmanette sera maintenue, mais avec un nombre de participants limité. Les mercredis au four à pain ainsi que sa soirée prévue le 24 juillet sont également maintenus. La fête du 1^{er} août aura lieu, reste à définir sous quelle forme.

La décision quant au marché villageois n'est pas encore tombée.

Les cérémonies à l'église ont également toutes été annulées à l'exception des ensevelissements, mais là aussi, avec un nombre de personnes limité.

Michèle Genillard : La mise en place de mesures particulières pendant cette période de crise n'a pas été une mince affaire. Cela demande un énorme travail mais a mis au jour un bel élan de solidarité. Le télé travail a été une possibilité mais pas pour tout le monde. Difficile de l'imaginer pour le service de voirie. Des personnes ont donc été mises en congé, mais la Municipalité a eu honneur à cœur de maintenir le versement des salaires afin de ne pas mettre leur personnel dans une précarité financière.

Puis la mise en route n'a pas été plus facile puisque sans arrêt de nouvelles décisions constamment réadaptées.

Tout cela va probablement impacter les finances, tant par les heures supplémentaires que par le matériel mis à disposition.

Tout cela peut laisser penser à une baisse des entrées fiscales pour l'année prochaine, puisque peut-être certaines entreprises ont été touchées par cette situation, des particuliers ont vu leur revenu diminuer, etc....

Le président l'a annoncé en début de séance, le canton a accordé un délai pour la remise des comptes au 30.09.2020. Ces derniers seront donc présentés lors de la séance du 18 août prochain. En ce qui concerne la facture sociale, pour répondre à la demande des conseillers, Mesdames Schwitzguébel et Genillard se sont déplacées à Rolle à l'occasion d'une assemblée proposée aux Communes impactées par la facture sociale.

Assemblée très intéressante avec des échanges, des visions et des manières de faire pouvant être étudiées.

Des démarches sont en cours entre le Grand Conseil et les représentants des communes pour négocier une nouvelle manière de répartir ces charges.

Stéphane Von Siebenthal : Il a le plaisir d'annoncer la réouverture du chemin pédestre du Plamont. Le toit de la porcherie du chalet de Rubloz a été refait et une subvention des améliorations foncières va suivre.

Rololphe Turrian : La conduite d'eau du Plamont a été refaite, ce qui a permis la réouverture du chemin.

Nous avons un taux de subventionnement pour les cours d'eau de 54%. Cela a été recalculé par rapport à la capacité financière de la Commune et mis sur un pied d'égalité pour tout le monde soit 60%.

Le pont du Sory a été refait, avec des culées système LEGO en béton pour un coût d'environ CHF 20'000.-

Annie Schwitzguébel : Pour parler des forêts, la situation avant « covid 19 » était acceptable, l'activité des scieries et l'approvisionnement étaient satisfaisants par contre les prix vaient déjà chuté suite aux intempéries et aux chablis. A ce jour on peut dire qu'elle est catastrophique. Tous les marchés sont saturés et le bostryche commence après la pause hivernale.

Une xylothèque (lieu où est conservée une collection de bois) est en phase de création par le groupement forestier dans la grange qui se trouve derrière le four à pain.

L'idée est de développer un concept de gestion durable des bois de résonances et de qualité. Avec la forêt des Arses nous avons ces possibilités.

En début d'année, suite au départ à la retraite de M. Mettraux, un nouvel inspecteur cantonal a pris ses fonctions il s'agit de M. Jean Rosset. Un nouvel inspecteur des forêts du 4^{em} arrondissement a également été nommé pour remplacer M. Lüthi. Il s'agit de M. Pattaroni.

Les travaux de la grande-salle se sont bien déroulés et la journée porte ouverte a attiré beaucoup de monde. Le timing a été respecté, les coûts maîtrisés.

La pose des armoiries de la commune sur la façade sud sera une touche finale donnée prochainement.

Une candidature a été validée pour l'hôtel de Commune, une information plus précise sera donnée prochainement.

4) Préavis 01/2020 Demande de crédit pour l'adaptation de la signalisation routière aux résultats de l'étude de planification

Dans la continuité du renouvellement des panneaux touristiques situés sur les autoroutes et principales routes cantonales, les communes des Alpes vaudoises, par l'intermédiaire de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV), ont souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'un même axe touristique.

Un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec, pour chaque commune, l'élaboration d'un schéma directeur qui définit : la sélection des pôles à signaler et la planification des itinéraires à baliser.

Les études relatives à ces différents projets sont terminées à ce jour et constituent ensemble un programme de signalisation qu'il s'agit de mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Rougemont.

Des analyses ont permis d'identifier les panneaux à maintenir, à modifier, à aménager ou à supprimer.

Dans son rapport, la commission propose d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux. La discussion n'étant pas demandée, le préavis est passé au vote et est accepté à l'unanimité.

5) Demande de crédit pour la réfection de la route de Derrière Lé Né

Le président cède sa la place à la vice-présidente, Mlle Cindy Morier, qui mènera le débat, puisque M. Morier est étroitement impliqué dans l'exécution de ces travaux. M. Morier sort de la salle. Les travaux prévus ont pour but d'assainir la surface de roulement et d'améliorer la portance de la fondation. Dans un même temps, il est prévu d'assainir le système d'évacuation des eaux de surfaces ainsi que des drainages.

Le coût total des travaux est chiffré à CHF 600'000.-. Cette route, expertisée en 2019, a démontré un intérêt 100% agricole, faisant ainsi bénéficier la commune d'un taux de subventionnement à hauteur de 86%.

Au vu de la nécessité des travaux et de ce taux élevé de subventionnement la commission propose d'autoriser la Municipalité à exécuter la réfection de cette route.

Ce préavis est accepté à l'unanimité.

6) Demande de crédit complémentaire pour la réfection de la cuisine de la grande salle

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 340'000.- pour la réfection de la cuisine et de l'office de la grande salle, en complément du crédit de CHF 3'605'000.- accordé par le conseil lors de sa séance du 17.04.2018.

La réfection de la cuisine n'a jamais été planifiée dans le budget de base de la rénovation de la grande salle, car la cuisine et son office existant sont toujours fonctionnels.

Maintenant que les travaux dans la grande salle sont terminés, que les comptes sont maîtrisés et que la Municipalité a pu obtenir des fonds de généreux donateurs pour un montant de CHF 721'000.-, la Municipalité souhaiterait mettre aux normes la cuisine, l'office et leurs appareils qui datent de 1974. Ces travaux permettraient en outre de louer la grande salle et sa cuisine plus facilement, en mettant à disposition une cuisine avec des équipements modernes et conformes aux normes d'hygiène et de sécurité.

M. Moratti souhaite savoir qui a réalisé ce projet, car il trouve les honoraires très élevés.

La Municipale en charge du dossier répond que c'est Mme Valloton, qui a également suivi les travaux de la grande-salle.

M. Urweider trouve ces travaux un peu trop coûteux et pas urgents. Il pense que la Commune à peut-être mieux à faire avec cet argent. M. Yersin a souci qu'avec ces travaux en plus, le prix de location de la grande-salle, soit indécemment.

Les coûts ayant été maîtrisés pour la grande-salle, Mme Schwitzguébel justifie le bien-fondé de ces travaux, et espère de ce fait promouvoir la grande-salle pour des manifestations importantes puisque nous aurons des installations modernes.

Au nom des sociétés locales, M. Karlen appuie les arguments de la Municipale.

M. Reihle déplore le manque de soins particuliers qui auraient pu économiser un peu la cuisine pendant les travaux de la grande-salle.

Mme Yersin reprend les plans et ne la trouve pas très fonctionnelle.

Mme Schwitzguébel répond que nous ne faisons pas du neuf, que c'est une réparation, et qu'il faut faire avec ce que l'on a. Mais elle explique que la Municipalité s'est entourée de professionnels pour proposer cet aménagement.

Le préavis est voté est accepté par 26 oui et 4 abstentions.

7) Préavis 04/2020 Demande de crédit pour les mesures de protection des dangers naturels (Conduite d'eau & parcelle 140)

Les 4 et 5 janvier 2018, la tempête Eleanor traverse l'Europe du Nord. De fortes pluies s'abattent sur notre région et l'épaisse couche de neige fond, cela entraîne de nombreuses inondations et glissements de terrains.

A la Forcla, aux Chavalets, au sommet du ruisseau de la Croisette, sous le bâtiment agricole no 493 ECA, à la Passounette, un glissement à la hauteur de l'alpage de Brévalle, s'écoule dans le ruisseau des Bodemos et le fait sortir de son lit puis déborde sur la route de la Saussa, au nord des

Rodomonts, c'est une partie du sous-bassement de la route qui est arrachée et enfin le ruisseau de la Routzette sort de son lit et s'écoule dans le pré du Plamont jusqu'au village.

Les causes de la plupart de ces dégâts sont dû à un mauvais entretien des terreaux (petits ruisseaux) et les reprises des eaux de surfaces (chemin, bassin). Les eaux ne sont plus conduites dans les ruisseaux comme par le passé. Elles s'écoulent sur le terrain et forment de nombreuses poches d'eau.

Au mois de juin 2018 la municipalité et différents services du canton se sont réunis et ont mandaté le bureau CSD pour établir un concept global de protection des hauts de notre village.

La commission ne dispose pas d'avantage de renseignements sur les montants des divers postes, que ceux présentés dans le préavis.

Elle souhaiterait à l'avenir, de disposer de plus de détails. Elle demande également que des appels d'offres soit adressés aux entreprises de terrassement et génie civil de notre région, car les montants budgétés ne sont pas soumis au marché public et les entreprises de la région sont habilitées à effectuer ce genre de travaux.

Elle relève avec satisfaction, que le 70% du montant des travaux sera subventionné par le canton.

Par contre elle est surprise que la Commune prenne à sa charge les 30% de frais restant.

Dans le but d'éviter de nouvelles catastrophes, la commission propose un postulat.

Celui-ci demande à la municipalité d'étudier la possibilité que :

La Municipalité puisse exiger aux propriétaires terriens qu'ils entretiennent leurs terrains, et qu'elle contrôle annuellement ces travaux et en cas de non-respect les effectuent à la charge des propriétaires.

En outre, la commission soumet un amendement qui complète les conclusions du préavis. Elle sollicite que :

La Municipalité propose aux propriétaires bénéficiaires concernés (M. J.-A. Lenoir et M. Al Said) une participation financière.

Ceci pour éviter un précédent et également pour éviter que la commune doive payer la totalité à chaque catastrophe ou dégâts naturels sur des parcelles privées.

M. Lenoir précise qu'il avait demandé de pouvoir faire des travaux sur son chemin et que la Commune ne lui a pas donné l'autorisation de les exécuter.

Mme Schwitzguébel répond que la Commune était partie prenante de protéger les propriétaires et c'est la raison pour laquelle la commune assume les 30% restant.

Le dépôt du postulat est approuvé par une majorité des membres du conseil. Celui-ci est donc valable.

Ensuite l'amendement est voté

Il est accepté par 20 oui, 2 non et 8 abstentions.

Au final le conseil accepte le préavis amendé et autorise la Municipalité à entreprendre la réalisation des mesures techniques de protection contre les dangers naturels par 29 oui et 1 abstention.

8) Divers et propositions individuelles

M. Reihle demande si avec un budget de CHF 3'600'000.- pour la grande-salle, il serait possible d'avoir un micro.

Le président ne peut rien promettre mais explique que pour la séance de ce soir cela n'aurait rien changé puisque selon les règles d'hygiène en vigueur actuellement il aurait été très difficile d'en avoir usage, puisqu'une désinfection aurait été nécessaire entre chaque intervenant.

M. Karlen souhaite savoir ce qui va se passer avec la tour du Vanel, qui fait partie de notre patrimoine.

M. Blum répond qu'une coupe de bois a été effectuée afin de dégager le tour de cette ruine.

Dans le but également de faire une installation pour sécuriser au niveau des chutes de pierres.

Un maintien et une rénovation a été proposée par les monuments historiques mais à ce jour aucune nouvelle du plan financier et du calendrier des travaux.

M. Lenoir souhaite savoir si la commune fait régulièrement des appels d'offre, afin de remettre le local de l'ancienne poste en location.

M. Reichenbach répond que suite à la fermeture de l'office de poste, c'est le service technique qui occupe ce local, et il sera gardé pour la Commune, puisque fortement utilisé

Des travaux d'assainissement sont effectués par le canton au pont des Verneys, et M. Urweider souhaite savoir si le citoyen peut connaître le montant de la facture ou le montant du gaspillage.

M. Turrian répond que le projet consiste à la re-naturalisation de la berge de la Sarine et il s'est avéré qu'il y a une ancienne décharge sur ce lieu. Des sondages ont été effectués et il a été décidé de réhabiliter tout ce terrain soit désaffecter. L'avantage étant que ce sera le canton qui paiera la totalité.

Le président, M. Morier, apporte des précisions à la demande de M. Turrian, en donnant l'ordre de grandeur des coûts estimés à plusieurs centaines de milliers de franc.

Dans un premier temps pour assainir la décharge et évacuer ces déchets pollués dans une décharge adéquate et redonner le lit originel à la Sarine.

M. Yersin s'étonne que nous parlions de re-naturalisation puisque que les déchets seront livrés dans une décharge adéquate alors que l'on vient de voter pour la décharge de l'Ougette.

M. Blum rappelle que la décharge de l'Ougette est une décharge terrestre.

Mme Graf, souhaite remercier le conseil pour la grande-salle et les 2 salles de classes créées qui offrent aux maitresses des conditions de travail excellentes.

Il est 22 heures 20 lorsque le président termine cette séance en demandant à chacun de bien vouloir désinfecter sa chaise et la remettre en place afin de faciliter le travail de notre huissier.

Le Président :



Cédric Morier



La secrétaire :



Christine Yersin